



## AUTORISATION PARENTALE DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE COURSE DE PIROGUES 2024 VILLE DE MAMOUDZOU

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la ville de Mamoudzou (Boulevard Halidi Sélémani BP 01 97600 MAMOUDZOU) pour la cession des droits à l'image de votre enfant dans le cadre de l'événement « course de pirogues ». La base légale du traitement est l'intérêt légitime.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction des Sports et Excellence Sportive (DESVA) et la direction de la communication de la ville de Mamoudzou, les partenaires de la presse locale écrite et audiovisuelle.

Les données sont conservées pour une durée illimitée.

Conformément aux dispositions prévues par le RGPD et la Loi Informatique et Libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; cette demande peut être effectuée :

• En contactant directement la Déléguée à la protection des données de la ville de Mamoudzou à l'adresse suivante : [dpo@mamoudzou.yt](mailto:dpo@mamoudzou.yt) ou par téléphone au 02 69 66 50 10.

• En vous rendant sur le site internet de la Ville de Mamoudzou dans l'onglet « gestion de vos droits ».

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

### NOUS, SOUSSIGNÉS

Monsieur / Madame

Nom et Prénom : .....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....

N° de téléphone : .....

Adresse email : .....

Agissant en tant que représentants légaux de l'enfant : .....

### AUTORISONS

Les agents ou les prestataires de la Ville de Mamoudzou, située Hôtel de Ville Boulevard Halidi Selemani BP 01 97600 MAMOUDZOU et représentée par Monsieur le Maire Ambdilwahedou SOUMAILA, dûment habilité à cet effet,

### A L'OCCASION DE

Événement : Course de Pirogues 2024 Ville de Mamoudzou

Date : Dimanche 6 octobre 2024

Lieu : Mamoudzou, Baie de Mamoudzou, Quai COLAS

**A**

- Réaliser des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître,
- Diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local) dans le cadre des projets de la Ville et sur tout support, par tout médias connu ou inconnu à ce jour, et par tout procédé, par télédiffusion (par voie hertzienne, terrestre, numérique ou analogique, câble, satellite, par les moyens de transmissions en ligne tels que les réseaux Internet, téléphonie mobile etc.), par vidéogrammes, en ligne ou hors ligne, et notamment papier, tissus, bois, plastique, informatique, numérique, électronique, magnétique, laser, optique et de manière générale tout support lisible par l'homme directement ou par l'intermédiaire d'une machine ou tous autres supports non encore connus à ce jour, pour toute la durée de l'exploitation.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux pour un territoire illimité et sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale et la cession des images a un tiers. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

Fait à .....  
Le .....

Signature des représentants légaux  
*Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »*